

## Synthèse Thouarsais - Loudunais

### Un territoire « frontalier » à double composante urbaine et rurale qui fait zone d'emploi

Situé en limite Nord de la Nouvelle-Aquitaine, à cheval sur les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, le territoire de contractualisation du Thouarsais-Loudunais, composé de deux communautés de communes, la CC du Thouarsais et la CC du Pays Loudunais, compte 60 500 habitants en 2014. Structuré autour des pôles de Thouars et Loudun qui concentrent 35 % de la population du territoire et 60 % de ses emplois, il a une double composante urbaine et rurale. Il est de relativement faible densité. Il constitue l'essentiel de la zone d'emploi du même nom, qui englobe aussi le pôle d'Airvault, hors du territoire de contractualisation.

En dehors des espaces périurbains sous l'influence directe de Thouars et Loudun, la majeure partie du territoire où résident 41 % des habitants, est constituée d'espaces multipolarisés, attirés par plusieurs pôles urbains, les deux situés au sein du territoire et des pôles extérieurs proches (Bressuire, Poitiers, Airvault, Parthenay, ainsi que Saumur et Chinon hors Nouvelle-Aquitaine).

Le Thouarsais-Loudunais n'est pas directement desservi par des infrastructures autoroutières (40mn à 1h de l'A85, de l'A10 et de l'A87). Il est irrigué par plusieurs routes départementales, qui relient Loudun à Poitiers, Saumur, Chinon et Angers, Thouars à Parthenay, Saumur et Bressuire. Il est également traversé par deux lignes TER Saumur-Thouars-Bressuire et Chinon-Loudun-Thouars et par une ligne de fret ferroviaire Niort-Thouars.

### Une économie durement éprouvée par la crise, qui amorce un rebond

Le tissu économique du Thouarsais-Loudunais a enregistré des mutations depuis les années 70, moins profondes que dans les territoires de référence<sup>1</sup>. Le poids de l'économie présentielle, tournée vers la satisfaction des populations résidentes et des touristes, a en effet progressé de façon très modérée. Les emplois de cette sphère de l'économie se sont accrus à un rythme deux fois moindre que dans la région et en France. A l'inverse, la sphère productive exportatrice, largement prédominante en 1975, a subi des pertes d'emplois plus importantes qu'aux niveaux régional et national. Elles ont particulièrement affecté la CC du Pays Loudunais. Pour autant, la sphère productive continue de marquer l'économie locale, davantage représentée qu'en province : en 2014, 43 % des emplois en relèvent contre 34 % en province.

Le tissu économique local reste spécialisé dans des secteurs industriels traditionnels diversifiés, l'industrie du bois-papier-carton, l'agro-alimentaire, la plasturgie ou encore la

---

<sup>1</sup> Les territoires de référence sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France métropolitaine hors Ile-de-France) et la moyenne des territoires de contractualisation mixtes rural-urbain.

métallurgie et s'appuie sur des PME de taille conséquente. L'innovation, notamment dans l'agroalimentaire, l'audiovisuel, et la production d'énergies renouvelables déjà bien implantée ouvrent des perspectives de développement. Le poids relativement important de l'agriculture (8,7 % de l'emploi en 2014) caractérise aussi le territoire. Grandes cultures, polyculture-polyélevage dominant.

Ressort également une spécialisation dans un secteur présentiel, l'hébergement médico-social et action sociale qui concentre 10,6 % de l'emploi salarié. L'économie sociale et solidaire est globalement moins représentée sur ce territoire qu'en Nouvelle-Aquitaine : elle emploie 10,7 % des effectifs salariés contre 11,9 % en moyenne dans la région. Très représentée dans la CC du Pays Loudunais, elle l'est peu dans la CC du Thouarsais.

Le territoire a été touché par la « grande récession » initiée en 2008 par la crise financière internationale. Après avoir subi de très importantes pertes d'emploi salarié privé au cours des différents cycles récessifs (2008-2009 et 2011-2014), il recrée de l'emploi, à un rythme relativement soutenu, sur la période 2014-2016. Ainsi, globalement entre 2008 et 2016, l'emploi salarié privé a reculé de - 5,9 % (soit 770 emplois perdus). Les secteurs de la construction, des industries agro-alimentaires, des activités de services administratifs et de soutien et du commerce-réparation automobile concentrent les pertes d'emploi les plus massives. La plupart des secteurs qui spécialisent le territoire ont bien résisté, y compris des secteurs industriels en perte de vitesse au niveau national. Trois secteurs enregistrent des gains significatifs d'emploi salarié : l'hébergement médico-social, le transport-entreposage et surtout l'hébergement-restauration, en raison de l'implantation récente d'un Center Parcs à Morton.

### Un écosystème à dynamiser, une montée en qualification de la population à construire

Les pertes d'emploi ne sont imputables que pour une petite partie à une orientation sectorielle défavorable. La dynamique d'emploi apparaît en effet moins performante que ce qu'on aurait pu attendre compte tenu de la structure de spécialisation du tissu économique. Les raisons de cet « effet local » défaillant qui explique 80 % des pertes d'emploi salarié interpellent l'efficacité de l'écosystème local. Des marges de développement sont probablement à rechercher dans sa structuration, le développement de coopérations entre les acteurs locaux, leur insertion dans des réseaux extra-territoriaux, le développement de l'innovation, etc.

Un autre signe de manque de vitalité économique transparaît à travers la faiblesse du taux de création d'établissements qui, de surcroît, souffre d'une baisse sur la période 2011-2016 comme partout ailleurs. Le phénomène touche les deux communautés de communes, qui font partie des EPCI de Nouvelle-Aquitaine dont la vitalité de création est la plus basse.

Le développement économique et l'adaptation du tissu économique aux nouveaux défis (transition numérique, transition énergétique, transition écologique, etc.), ainsi que la capacité d'entreprendre passent aussi par le développement de compétences.

Or ce territoire se distingue par un niveau de qualification de sa population particulièrement bas. 40 % de la population de 15 ans ou plus qui n'est plus scolarisée ne dispose d'aucun diplôme qualifiant, proportion parmi les plus importantes des territoires de contractualisation néo-aquitains. Les diplômés du baccalauréat et de l'enseignement supérieur y sont largement sous-représentés. Ces caractéristiques touchent aussi les

classes d'âge jeunes. Les 15-24 ans sont très majoritairement non diplômés ou diplômés d'un BEP-CAP (58 %, soit 8 à 9 points de plus que les jeunes de la région ou de province). L'écart avec les territoires de référence est encore plus marqué pour les 25-39 ans (12 points).

Ce constat contribue à prolonger la structure sociale de la population, dominée par une forte surreprésentation d'ouvriers et une nette sous-représentation de cadres et professions intermédiaires.

### Une fragilité sociale qui s'enkyste

La faiblesse généralisée des revenus des ménages, associée au bas niveau de qualification de la population, et à des conditions d'emploi relativement précaires (importance de l'emploi intérimaire et du temps partiel), influent négativement sur le développement humain du territoire et comprime le développement de l'économie présente par la moindre capacité de consommation des ménages.

La pauvreté y est plus répandue qu'en moyenne dans la région (elle touche 14,2 % des ménages en 2013 contre 13,5 % en Nouvelle-Aquitaine) et se rapproche de la moyenne nationale. Elle est plus fréquente dans la CC du Pays Loudunais où elle progresse dangereusement (15,0 % en 2013, 16,2 % en 2015).

Seul indicateur positif : le taux de chômage reste plus modéré qu'en région, même si, comme ailleurs, il se détériore. La légère baisse de la population active contribue probablement à contenir le nombre de chômeurs, tout en réduisant aussi les perspectives de développement du territoire. La part des chômeurs de longue durée est élevée, renforçant les risques d'exclusion.

### Vers une amélioration du processus de redistribution des revenus captés dans l'économie locale

Les capacités productives concurrentielles semblent continuer d'assurer une part significative des flux de revenus que le Thouarsais-Loudunais capte en provenance de l'extérieur, et qui sont essentiels à son développement. La base de revenus sociaux paraît également surreprésentée dans le processus de captation de revenus, à en juger par le poids élevé des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages.

La base résidentielle, moteur majeur des économies locales, est probablement sous-mobilisée en Thouarsais-Loudunais, bien que les pensions de retraite, qui constituent l'essentiel de cette base, occupent un poids dans le revenu disponible des ménages proche de la moyenne régionale. Il reste modéré par le niveau des retraites, relativement bas. Les revenus touristiques apparaissent très limités et les revenus « pendulaires », importés par les actifs résidant sur le territoire et travaillant dans les pôles extérieurs, ne dépassent pas la moyenne régionale.

L'implantation récente du Center Parcs participe de la recherche d'un développement touristique. Le territoire, qui abrite peu de résidences secondaires, a une vocation touristique réduite. Ce constat n'exclut toutefois pas de développer son offre d'hébergement marchand et surtout de la qualifier. Outre ses atouts naturels, le Thouarsais-Loudunais pourrait en effet davantage valoriser la richesse de son patrimoine naturel (canal de la Dive notamment), son patrimoine bâti et historique (châteaux,

moulins, églises romanes, patrimoine néolithique, ville de Thouars labellisée Ville d'Art et d'Histoire ...) et la pluralité de ses influences culturelles en tant que territoire « aux marches » du Poitou, de la Touraine et de l'Anjou.

Il semble que le Thouarsais-Loudunais ne capte pas plus de revenus pendulaires que la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains, malgré l'influence qu'exercent les nombreux pôles qui l'entourent. En effet 27 % des actifs résidant travaillent à l'extérieur du territoire (contre 28,5 % pour la moyenne régionale), « important » ainsi une masse significative de revenus susceptible d'être consommée sur le territoire. Le Thouarsais-Loudunais tire profit des échanges domicile-travail qu'il entretient avec l'agglomération de Saumur, la CU du Grand Poitiers, ou encore la CC Chinon-Vienne et Loire, et dans une moindre mesure la CC Airvaudais-Val de Thouet. Les actifs du Thouarsais-Loudunais qui vont y travailler sont beaucoup plus nombreux que les actifs de ces EPCI travaillant dans le territoire de contractualisation ; les premiers génèrent une captation de revenus, les seconds une évaporation de revenus. Le territoire tire peu profit de ses échanges nourris mais plus équilibrés avec la CA du Bocage Bressuirais.

L'optimisation des performances du processus de captation par le territoire de revenus extérieurs constitue un enjeu afin de le préserver d'une spirale défavorable qui donnerait à la base sociale une part croissante. Il est aussi souhaitable de rendre plus performante la redistribution dans l'économie locale des revenus captés, au travers de la consommation. La faiblesse de la densité d'emploi présentiel, très inférieure à la moyenne régionale, traduit probablement pour partie un certain défaut de consommation locale, lié au pouvoir d'achat réduit des ménages. Ces freins sont amplifiés par la faiblesse du niveau des équipements les plus courants présents au sein du territoire, malgré une relative bonne représentation des équipements de la gamme supérieure. Un renforcement de ces équipements et services serait aussi de nature à dynamiser l'attractivité du territoire qui apparaît en panne.

### Une attractivité à construire

Après une décroissance continue de la population au cours des années 80 et 90, la dynamique démographique du Thouarsais-Loudunais se démarque par son atonie depuis le début des années 2000, tandis que la moyenne des territoires mixtes ruraux-urbains néo-aquitains enregistre une progression significative du nombre d'habitants. Elle résulte de la faiblesse du solde migratoire comme du déficit naturel, qui se compensent à peine depuis les années 2000.

Le déficit modéré du solde naturel est un atout : la population reste relativement jeune. La population de 60 ans et plus est encore moins nombreuse que celle des moins de 30 ans. Le territoire se singularise par une surreprésentation des moins de 15 ans. Mais la proportion importante des 45-59 ans laisse entrevoir une accélération du vieillissement de la population dans les années à venir, toutes choses égales par ailleurs.

Infléchir et dynamiser l'attractivité du territoire constitue ainsi un enjeu à plusieurs titres. Elle est vitale pour freiner le vieillissement à venir de la population, assurer le renouvellement de la main d'œuvre et remédier aux difficultés de recrutement identifiées par les acteurs sur le territoire.

La légère décroissance du nombre d'actifs entre 2009 et 2014 constitue une alerte de ce point de vue. L'attractivité du territoire, à coordonner avec une montée en puissance du niveau d'équipement les plus courants, serait aussi de nature à renforcer la consommation locale et les emplois présents. Elle est conditionnée par un renouvellement du parc de logements qui est ancien et progresse peu. Le taux de vacance élevé est symptomatique d'une qualité du parc déclinante, mal adaptée aux besoins. L'ancienneté du parc conjuguée au niveau de vie modeste des ménages est par ailleurs source de situations de précarité énergétique pour les résidents.

L'effort à déployer en termes d'équipement et de logement se doit d'être rationalisé et passe prioritairement par une revitalisation des pôles de Thouars et Loudun, tous deux en perte de vitesse.

## **Des enjeux stratégiques**

### **Renforcer et diversifier l'économie locale, conforter les réseaux d'acteurs**

Le développement du territoire passe par la consolidation et la dynamisation des activités productives (industrielles et agricoles), atout du territoire marquant fortement son orientation économique, et par le renforcement des activités présentes. Le développement de filières émergentes dans les énergies renouvelables, le développement de l'agriculture en circuit court en font partie.

La valorisation des atouts et potentiels touristiques du territoire, prenant en compte les aménités locales (environnement, patrimoine bâti et culturel, canal de la Dive notamment) est un des leviers identifiés pour contribuer au renforcement des activités présentes.

Améliorer les capacités de développement du territoire, sa capacité d'entreprendre, d'innover et de s'adapter aux transitions écologique, énergétique, numérique nécessite aussi de développer les compétences présentes dans le Thouarsais-Loudunais. Le niveau de qualification limité de la population appelle des actions adaptées, notamment en direction des jeunes.

Le renforcement de l'économie présente, comme des compétences passe en priorité par une nécessaire impulsion pour attirer des actifs qualifiés.

### **Développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en valorisant ses atouts, améliorer l'accueil de nouveaux habitants et renforcer les services à la population**

L'accueil de nouvelles populations, en particulier d'actifs qualifiés, revêt un caractère vital face à la décroissance de la population active qui commence à toucher le territoire et au risque d'accélération du vieillissement de la population. L'amélioration et l'adaptation de l'offre de logements, le renforcement des équipements et services les plus courants sont des leviers incontournables pour répondre à cet enjeu. Améliorer l'image du territoire et de ses deux pôles principaux s'impose. La présence du Plateau audiovisuel de Roiffé est un atout pour outiller une telle démarche.

La dynamisation de l'attractivité du territoire, tout comme l'amélioration des conditions de vie de la population résidente et sa montée en qualification, supposent aussi une

amélioration de la mobilité au sein du territoire et dans les relations avec les territoires environnants. Par une consolidation de l'offre de transport public et/ou collaboratif/solidaire, elle doit s'inscrire dans une logique durable.

### **Être un territoire de référence en matière d'excellence environnementale**

Le développement du territoire suppose la prise en compte et la valorisation de l'approche durable des activités et la préservation des ressources du territoire. La poursuite du développement des énergies renouvelables, les mutations des modes de production agricole vers une agriculture plus durable, la lutte contre les changements climatiques, la préservation et la valorisation de la ressource en eau et de la biodiversité sont identifiées comme majeures pour le territoire.

### **Dynamiser les réseaux d'acteurs et développer la coopération territoriale (Enjeu transversal)**

La réponse à chacun de ces enjeux passe aussi par la dynamisation des réseaux d'acteurs et la mise en place de démarches partenariales au sein du territoire, et avec les territoires environnants. La formalisation d'une gouvernance commune aux deux communautés de communes constitutives d'une même zone d'emploi est un préalable. Il s'agit aussi d'améliorer la structuration et le fonctionnement d'un écosystème commun plus performant au service des entreprises pour combler l'impact défavorable de « l'effet local » sur l'évolution de l'emploi salarié. De plus, développer des coopérations avec les EPCI environnantes s'impose, notamment en termes de mobilité, de développement économique et touristique pour ce territoire au carrefour de 3 régions et de zones touristiques de renom.